



CONCOURS D'ÉCRITURE 2025-2026

Thème : **"Un grand bouleversement"**

ARTICLE 1

À l'initiative du Conseil régional, l'Agence régionale du Livre, organisatrice du **Prix littéraire des lycéens et apprentis de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**, met en œuvre un **Concours d'écriture dans le cadre de ce Prix littéraire**.

ARTICLE 2 – Critères d'éligibilité

Le concours d'écriture s'adresse, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à **tous les lycéens et apprentis** :

- **des LYCÉES et CFA engagés dans le Prix littéraire en cours >> 2025-2026,**
- **des LYCÉES et CFA engagés dans le Prix littéraire l'année dernière >> 2024-2025.**

ARTICLE 3 - Temporalité

Ouverture du concours : fin novembre 2025.

Réception des textes : au plus tard le 31 mars 2026.

ARTICLE 4 – Thème

Le thème retenu est : **"Un grand bouleversement"**

ARTICLE 5 – Genre et cadre du texte

Le genre est celui de la **fiction** sous la forme **d'une nouvelle**. Celle-ci devra :

- >> être **titrée**
- >> former **un "ensemble autonome et complet"** (comporter un début et une fin)
- >> comporter **de 5 000 à 8 000 signes** maximum (espaces compris)
- >> être une **création originale inédite**
- >> signée d'**un.e seul.e auteur.e**

ARTICLE 6 – Forme du texte

Les nouvelles sont présentées sous forme numérique :

- >> **format word (.doc ou .docx)** >> pas de .pdf !
- >> composé en police : Times, corps 12
- >> interlignage 1,5

ATTENTION !

Ce concours ne saurait en aucun cas être apparenté à un devoir scolaire imposé.

ARTICLE 7 – Envoi du texte

Les nouvelles sont adressées sous forme de fichier numérique à l'adresse mail suivante :
prix@livre-provencealpescotedazur.fr

ARTICLE 8 – Calendrier du Concours

Les textes reçus suivent plusieurs étapes de sélection :

- * 1^{ère} étape : Réception des textes **au plus tard le 31 mars 2026.**
- * 2^{nde} étape : Lecture des textes reçus par l'Agence régionale du Livre ;
désignation des 15 à 20 textes demi-finalistes le 20 avril 2026.
- * 3^e étape : Lecture des textes demi-finalistes par le Comité de Sélection du Prix littéraire ;
désignation des 5 textes finalistes le 05 mai 2026.
- * 4^e étape : Lecture des 5 textes finalistes par l'auteur.e Lauréat.e ROMAN du Prix littéraire 2023-2024, qui désigne le texte vainqueur **le 26 mai 2026.**

ARTICLE 9 – Proclamation

- * Le Prix du Concours d'écriture est **décerné par l'auteur.e Lauréat.e ROMAN** du Prix littéraire, à l'occasion de la journée de Clôture **au 6Mix à Aix-en-Provence, le 26 mai 2026.**
- * Tous les demi-finalistes sont invités à assister à cette journée.
- * L'auteur.e Lauréat.e ROMAN y lit publiquement un extrait du texte lauréat.
- * **Les 5 textes finalistes sont publiés** sur le site du Prix littéraire, après un travail éditorial mené avec l'Agence du Livre, et valorisés par tous les moyens dont l'Agence dispose. Ils sont également publiés sur les sites du Conseil régional et des académies d'Aix-Marseille et Nice.
- * Le/la jeune lauréat.e reçoit des cadeaux du Conseil régional, ainsi qu'un bon d'achat Librairie d'une valeur de 200 € remis par l'Agence du Livre, organisatrice du Prix littéraire.

ARTICLE 10 – Lecture publique : 5^{ème} et dernière étape

À l'automne 2026, les cinq textes finalistes font l'objet d'une lecture publique par un.e comédien.ne professionnel.le, **au Théâtre du Chêne Noir à Avignon, en présence indispensable des cinq jeunes auteur.es.** L'événement figure dans le programme du Théâtre et est annoncé par tous les moyens dont disposent l'Agence et le Chêne Noir.

Pour en savoir plus sur les précédentes éditions du Concours d'écriture de nouvelles

<https://prixlitteraire-regionsud.fr/le-concours-decriture/>

